

Objectifs

- connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante,
- être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source,
- être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante,
- être capable d'appliquer un mode opératoire.

Public

Tous les professionnels de la maintenance et de la rénovation et tous travailleurs qui ont des fonctions d'encadrement technique et qui sont exposés à la poussière contenant de l'amiante au sein de leur activité professionnelle : Électriciens, Techniciens télécoms, salariés Diagnostiqueurs Immobiliers n'intervenant pas seuls sur des interventions, Plombiers-Chauffagistes, maçons, Couvreurs, etc...

Pré requis

Fournir un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur, d'une validité de moins de 2 ans. L'aptitude médicale au poste de travail prend en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.

Durée

14 heures

Effectif minimum

3

Effectif maximum

10

Maintien et Actualisation et des Connaissances

Recommandé tous les 3 ans.

Attribution finale

Attestation de formation délivrée par Formathys

Théorie

Théorique:

- Les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé.
- Les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés.
- La protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, droit de retrait en cas de danger grave et imminent.
- La réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés.
- Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante.
- Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Pratique :

- Application des méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement.
 - Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements.
 - Les procédures d'entrée et de sortie de zone.
 - Les équipements de protection collective, l'utilisation selon les consignes établies, détection des dysfonctionnements et alerte du personnel d'encadrement.
 - L'utilisation des équipements de protection individuelle selon les consignes établies.
 - Etre capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement.
- L'application des procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.
- La conduite à tenir dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.

Méthode et Support pédagogique

Evaluation théorique de 20 minutes.

Evaluation pratique d'une heure.

L'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire afin de vérifier notamment son aptitude à :

- Évaluer les risques liés à l'intervention.
- Mettre en œuvre les principes de prévention (mode opératoire d'intervention, moyens de protection, décontamination).
- Gérer l'élimination des déchets amiantés.
- Réagir en cas d'incident/d'accident.
- Mettre en œuvre les modalités de restitution de la zone après l'intervention.

FORMATHYS - 198, Rue du Bois - Parc d'activité BARROIS - Bâtiment n°2 - 59182 MONTIGNY EN OSTREVENT

Tél : 03 27 87 97 31 - Fax : 03 27 87 61 28 - Siret : 480 113 281 000 20 - APE : 8559 A

SARL au Capital de 7 500€ - Mail : contact@formathys.fr

www.formathys.fr

Qualification des Intervenants

Moyens Pédagogiques nécessaires à la formation

Principales références réglementaires

Arrêté du 23/02/2012 entré en vigueur le 8 mars 2012.
Art. R4412-139 du code du travail.

Documents de référence
